

Document d'information

LE MYANMAR (BIRMANIE)

Contexte

Depuis le coup d'État militaire de 1962, le Parti du programme socialiste birman, dirigé par le général Ne Win, gouverne la Birmanie et la maintient dans l'isolement. En 1988, en réaction à des troubles civils, les forces armées se constituèrent en Conseil d'État pour la restauration de l'ordre public (SLORC). Celui-ci promit de ramener la paix et la prospérité en Birmanie en mettant fin au conflit politique interne, en rétablissant la démocratie et en normalisant les relations avec le monde extérieur. Les élections de 1990 furent remportées par la Ligue nationale pour la démocratie, dirigée par Daw Aung San Suu Kyi, lauréate du Prix Nobel de la paix, assignée à résidence depuis 1989. Le SLORC refusa toutefois de laisser siéger le nouveau parlement, soutenant qu'une nouvelle constitution devait être adoptée avant la transmission des pouvoirs.

Le SLORC chargea une convention nationale, dont étaient exclus la plupart des dirigeants élus, de rédiger un projet de constitution qui consacrerait le rôle des forces armées dans la vie politique birmane. Deux généraux supérieurs ont eu des entretiens l'automne dernier avec Daw Aung San Suu Kyi, mais aucun progrès n'a été annoncé et Daw Aung San Suu Kyi vit maintenant sa sixième année d'assignation à résidence.

Sur le plan militaire, le SLORC a conclu des cessez-le-feu avec la plupart des armées ethniques qui combattent le gouvernement central depuis des décennies. Aucun règlement politique n'est intervenu. En décembre dernier, le SLORC a repris son action militaire contre les forces de l'Union nationale karen (KNU) le long de la frontière avec la Thaïlande. Le principal bastion karen, dans la ville de Manerplaw, est tombé à la fin de janvier, mais les combats se poursuivent le long de la frontière thaïlandaise. Le 16 février, la Thaïlande a elle-même placé ses forces armées en état d'alerte générale à la frontière après une série d'incursions de troupes birmanes et de forces karen alliées à la poursuite de rebelles du KNU en territoire thaïlandais.

On estime que les combats qui font rage en Birmanie ont fait 70 000 réfugiés, la plupart en Thaïlande mais aussi au Bangladesh.

Réponse du Canada

Pour soulager la souffrance humaine dans une telle situation, le Canada apporte une contribution financière et matérielle au Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ainsi qu'à d'autres groupes d'aide humanitaire qui travaillent directement